



Chardonne, le 4 juillet 2022

Municipalité de Chardonne



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Préavis n° 03/2022-2023 relatif à une demande de crédit de CHF 334'852.11 concernant l'assainissement de la structure de la toiture et reconstruction du clocher de la chapelle de Pully

Au Conseil communal de Chardonne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

PRÉAMBULE

La chapelle de Pully a été construite en 1927 par l'architecte Noël White.

Sa construction a été financée par la Paroisse, des dons, des ventes paroissiales et par l'émission de part-obligations. Le terrain a été donné par Mme. Genton et ses enfants.

Elle est située dans un endroit idyllique et est très prisée pour les célébrations de mariages et baptêmes. Elle est régulièrement utilisée par des groupes de paroissiens.

En septembre 2021, le technicien en charge de l'entretien de la cloche a constaté le très mauvais état de la structure porteuse du clocher, des ferblanteries, des descentes de chenaux, de la toiture et de la cloche.

En février 2022, l'entreprise mandatée pour faire une offre en vue de la réparation du clocher, confirme l'ampleur des dégâts et nous recommande fortement de faire évaluer précisément la situation par un ingénieur spécialiste du bois. Celui-ci découvre d'importantes attaques de capricornes sur la structure et nous conseille vivement de faire déposer le clocher au vu du risque avéré d'effondrement. Nous avons très rapidement mis en application sa recommandation.

Une fois le clocher déposé, nous avons fait procéder à un sondage de l'ensemble de la toiture de la Chapelle qui a mis en évidence que la charpente est entièrement attaquée par le capricorne et l'eau et que le lambris est attaqué par la vrillette.

En plus de refaire le clocher il est aussi nécessaire de traiter entièrement la charpente et de remplacer très probablement certaines de ses pièces.

Préavis n° 03/2022-2023 relatif à une demande de crédit de CHF 334'852.11 concernant l'étude et les travaux pour l'assainissement de la structure de la toiture et reconstruction du clocher de la chapelle de Pully

La Municipalité considère qu'il est urgent et nécessaire de procéder à l'assainissement de la situation et recommande de profiter de ces travaux pour isoler le toit. Elle a mandaté le bureau d'architecte MBArchitectes à Vevey pour conduire ces travaux.

Quelques photos de l'état de la charpente du clocher



MONTANT DU BUDGET

Le budget de l'étude et des travaux se compose comme suit :

Architecte	CHF 26'000.00
Étude ingénieur conseil bois	CHF 18'300.00
Échafaudages – levage	CHF 24'200.00
Charpentier	CHF 72'800.00
Ferblantier	CHF 96'300.00
Construction métallique	CHF 7'800.00
Réserve divers et imprévus (10%)	CHF 20'110.00
Echafaudages – levage (toiture provisoire)	CHF 23'220.10
Charpente isolation toiture	CHF 15'000.00
Peinture façade et charpente	CHF 17'000.00
Aménagements extérieurs	CHF 1'000.00
Réserve divers et imprévus (10%) (option)	CHF 5'622.01
Honoraire architecte (option)	CHF 7'500.00
Total TTC des travaux	CHF 334'852.11

Estimation des conséquences du projet sur le budget communal annuel :

En application de l'article 14 du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, il est précisé ce qui suit concernant les incidences du présent préavis sur le budget communal :

Années	2022	2023	2024	2025 et ss
Charges d'intérêt	--	3'348.52	3'348.52	3'348.52
Amortissement	--	11'161.73	11'161.73	11'161.73

CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le préavis n° 03/2022-2023 du 4 juillet 2022 relatif à une demande de crédit de CHF 334'852.11 concernant l'assainissement de la structure de la toiture et reconstruction du clocher de la chapelle de Pully

OUI le rapport de la commission ad hoc chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

OUI le rapport de la commission des finances,

décide

1. d'autoriser la Municipalité à faire procéder à l'assainissement de la structure de la toiture et du clocher de la chapelle de Paully,
2. de lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de CHF 334'852.11, à amortir sur trente ans, sauf mieux,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 334'852.11 aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2021-2026, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

F. Neyroud

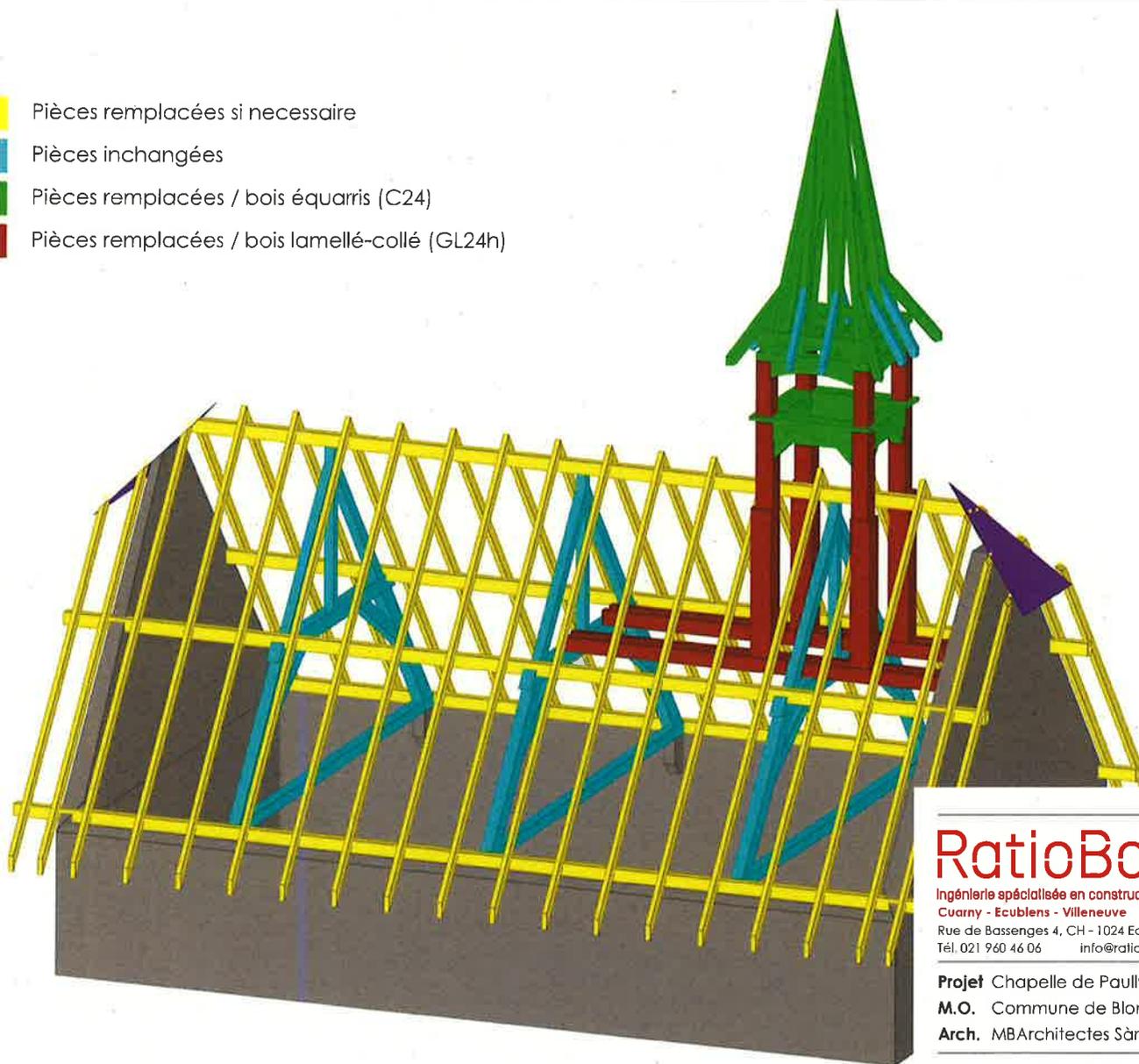


L. Hondzo

Annexes : 4 plans

Municipale déléguée : Mme Alice Reymond

- Pièces remplacées si nécessaire
- Pièces inchangées
- Pièces remplacées / bois équarris (C24)
- Pièces remplacées / bois lamellé-collé (GL24h)



Provisoire

RatioBois

Ingénierie spécialisée en construction bois
Cuarny - Ecublens - Villeneuve

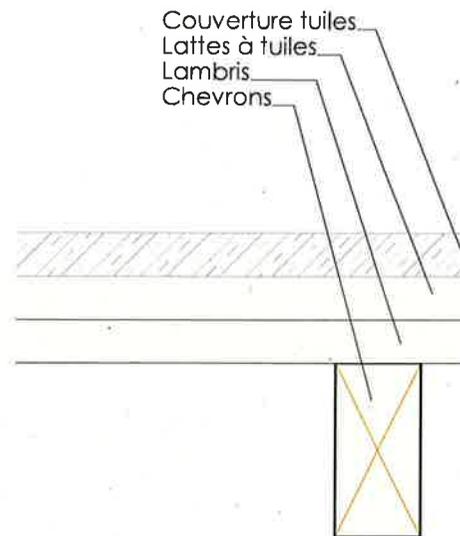
Rue de Bassenges 4, CH - 1024 Ecublens
Tél. 021 960 46 06 info@ratio-bois.ch ratio-bois.ch

Projet Chapelle de Paully
M.O. Commune de Blonay
Arch. MBArchitectes Sàrl, 1800 Vevey

Axonométrie de la nouvelle charpente

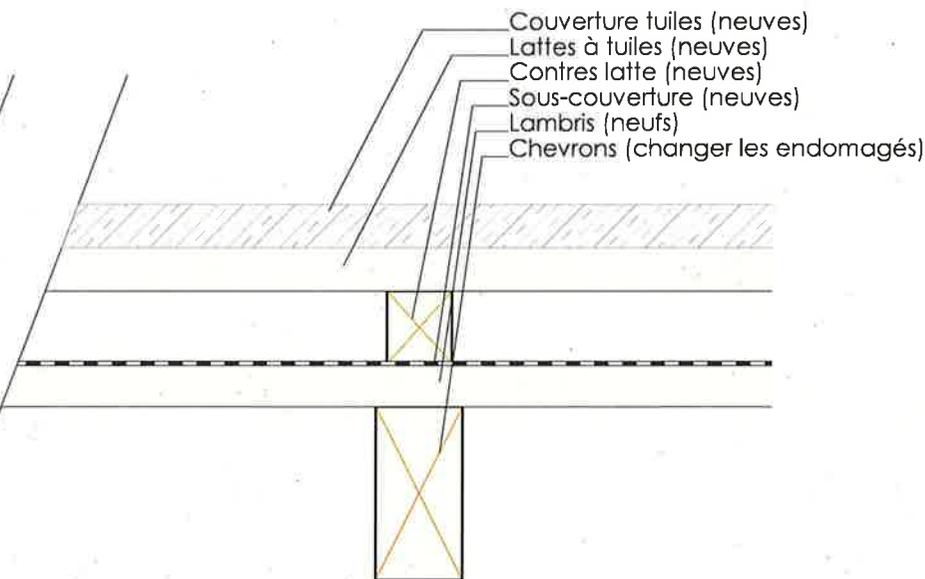
Dessiné le	Nom fichier	Dessiné par	N° de projet	Echelle
13.06.22	Nouveau cadwork 2d	RB	22 008	1:5
Modifié le	N° de cadre	Phase de projet	Imprimé le	Format
-	1005	3 Etude de projet	23.06.22	A4

Composition de toiture existante



Couverture tuiles
Lattes à tuiles
Lambris
Chevrons

Nouvelle composition de toiture



Couverture tuiles (neuves)
Lattes à tuiles (neuves)
Contres latte (neuves)
Sous-couverture (neuves)
Lambris (neufs)
Chevrons (changer les endomagés)

Provisoire

RatioBois

Ingénierie spécialisée en construction bois
Cuarny - Ecublens - Villeneuve
Rue de Bassenges 4, CH - 1024 Ecublens
Tél. 021 960 46 06 info@ratio-bois.ch ratio-bois.ch

Projet Chapelle de Paully
M.O. Commune de Blonay
Arch. MBArchitectes Sàrl, 1800 Vevey

Composition toiture

Dessiné le	Nom fichier	Dessiné par	N° de projet	Echelle
13.06.22	Nouveau cadwork 2d	RB	22 008	1:5
Modifié le	N° de cadre	Phase de projet	Imprimé le	Format
	1006	3 Etude de projet	23.06.22	A4

RatioBois

Ingénierie spécialisée en construction bois

Cuarny - Ecublens - Villeneuve

Rue de Bassenges 4, CH - 1024 Ecublens

Tél. 021 960 46 06 info@ratio-bois.ch ratio-bois.ch

Projet Chapelle de Paully

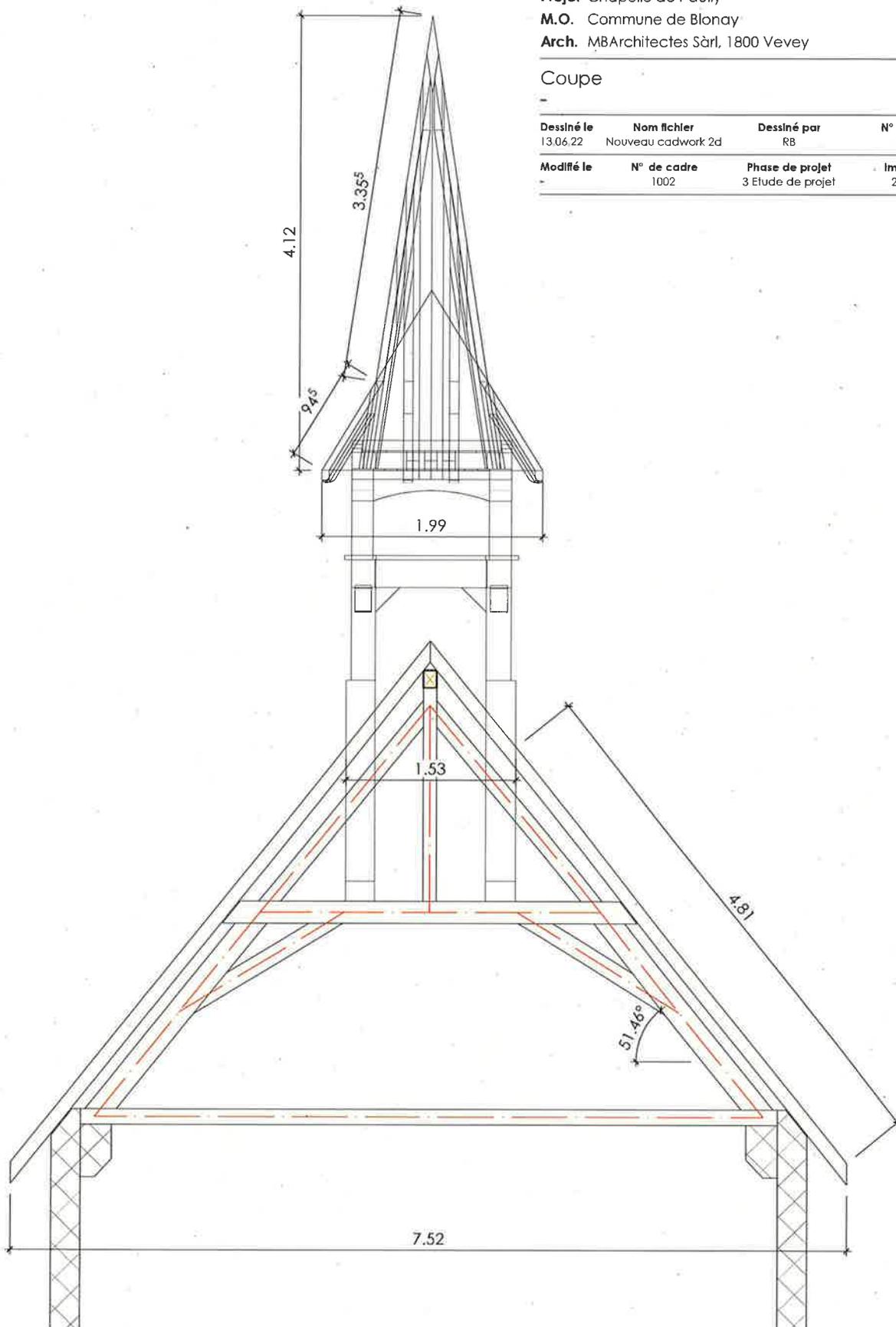
M.O. Commune de Blonay

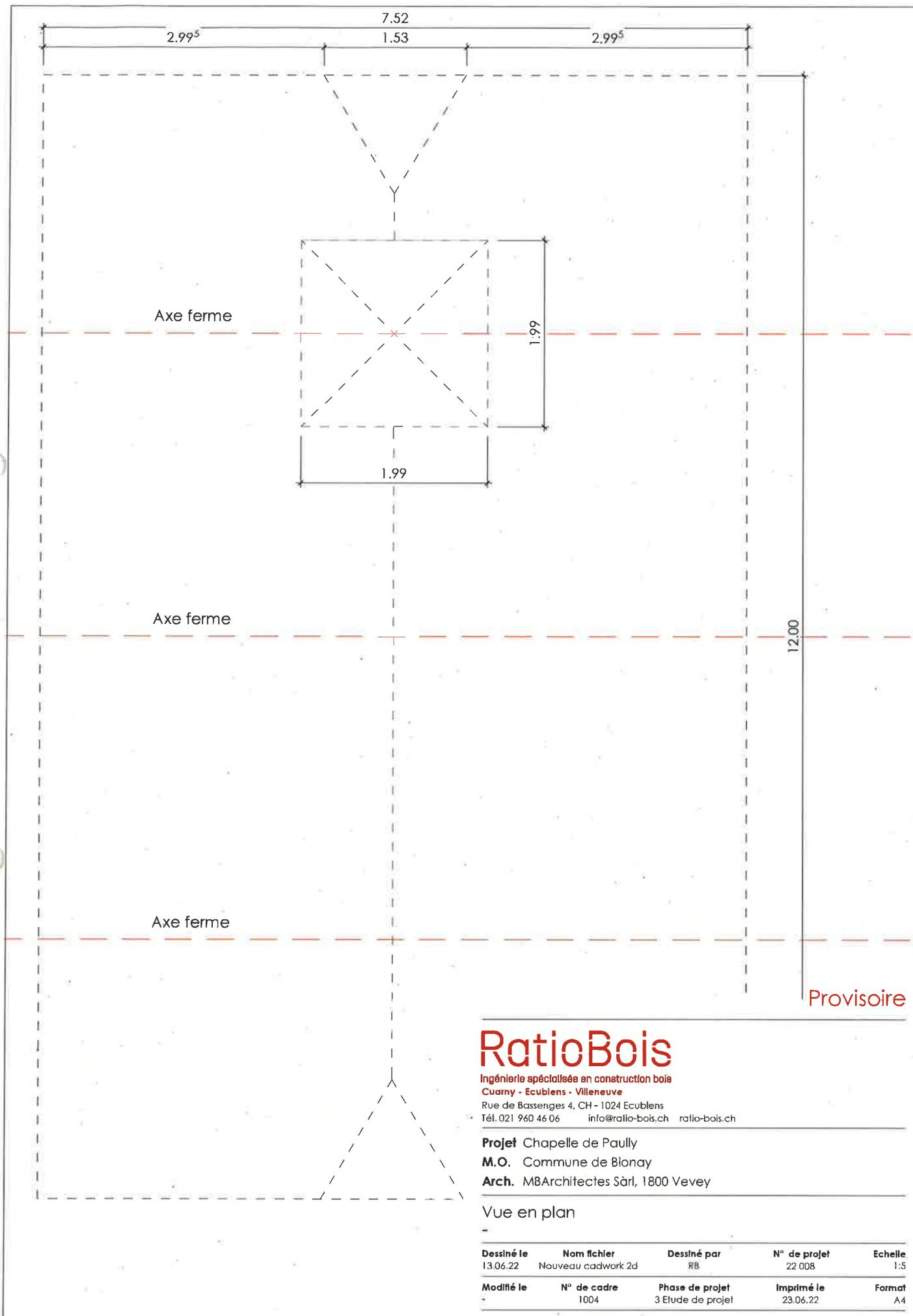
Arch. MBArchitectes Sàrl, 1800 Vevey

Coupe

Dessiné le	Nom fichier	Dessiné par	N° de projet	Echelle
13.06.22	Nouveau cadwork 2d	RB	22 008	1:5
Modifié le	N° de cadre	Phase de projet	Imprimé le	Format
	1002	3 Etude de projet	23.06.22	A4

Provisoire





Axe ferme

Axe ferme

Axe ferme

Provisoire

RatioBois

Ingénierie spécialisée en construction bois
 Cuarny - Ecublens - Villeneuve
 Rue de Bassenges 4, CH - 1024 Ecublens
 Tél. 021 960 46 06 info@ratio-bois.ch ratio-bois.ch

Projet Chapelle de Pully
M.O. Commune de Bionay
Arch. MBArchitectes Sàrl, 1800 Vevey

Vue en plan

Dessiné le	Nom fichier	Dessiné par	N° de projet	Echelle
13.06.22	Nouveau cadwork 2d	RB	22 008	1:5
Modifié le	N° de cadre	Phase de projet	Imprimé le	Format
-	1004	3 Etude de projet	23.06.22	A4